



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

20.03.2018 / FR

Standard FCI N° 65

MALTESE

(Bichon maltais)

TRADUCTION : Iris Borianne. Langue faisant foi (EN).

ORIGINE : Bassin méditerranéen central

PATRONAGE : Italie.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 13.11.2015.

UTILISATION : Chien d'agrément et de compagnie.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 9 Chiens d'agrément et de compagnie.
Section 1 Bichons et apparentés.
Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Le qualificatif « maltais » ne signifie pas que cette race soit originaire de l'île de Malte. En réalité, l'adjectif « maltais » provient du vocable sémitique « màlat », qui signifie refuge ou port. L'origine sémitique de ce mot se retrouve dans le nom de nombreux lieux maritimes : c'est le cas de l'île de Méléda, dans la mer Adriatique, de la ville de Mélita en Sicile ou encore de Malte. Les ancêtres de ce petit chien vivaient dans les ports et villes maritimes du pourtour de la Méditerranée centrale, où ils chassaient les souris et rats dont grouillaient les docks et cales de bateaux. Dans sa nomenclature des chiens contemporains de son époque, Aristote (384–322 av. J.-C.) cite une race de petit chien qu'il désigne alors par le nom latin : « *canes melitenses* ». Ce chien était déjà connu du temps de la Rome Antique, où il était le compagnon favori des matrones et l'objet des louanges de Strabon, poète latin qui vécut au 1^{er} siècle apr. J.-C. Dans les représentations du Bichon maltais de nombreux peintres de la Renaissance, le petit chien apparaît dans les salons d'autrefois aux côtés de belles dames de l'époque.

ASPECT GENERAL : De petite taille, au corps oblong. Recouvert d'un poil blanc très long. Très élégant, au port de tête altier et noble.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps dépasse d'à peu près $\frac{1}{3}$ la hauteur au garrot. La longueur de la tête représente $\frac{6}{11}$ de la hauteur au garrot. La circonférence de la poitrine dépasse de $\frac{2}{3}$ la hauteur au garrot. La longueur du chanfrein représente $\frac{4}{11}$ de la longueur de la tête, soit un peu moins de la moitié. La profondeur du museau est bien 20% inférieure à sa longueur. La longueur de la queue représente environ 60% de la hauteur au garrot.

COMPORTEMENT/CARACTERE : Vif, affectueux, très docile et très intelligent.

TETE : Assez large, avec une largeur légèrement saillante à mi-longueur.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Le crâne est légèrement plus long que le chanfrein. La largeur bizygomatique est égale à sa longueur. Très légèrement ovoïde dans le sens sagittal, le crâne s'aplatit au niveau de sa partie supérieure, avec une crête occipitale à peine marquée. L'os frontal et l'arcade supra-orbitaire sont très saillants ; le sillon frontal est très peu marqué, voire pas du tout ; les faces latérales des os pariétaux sont quelque peu convexes.

Stop : La dépression fronto-nasale est très clairement marquée, formant un angle à 90° .

REGION FACIALE :

Truffe : Dans le prolongement du chanfrein, vue de profil, la partie antérieure est verticale. Très développée, avec des narines bien ouvertes, la truffe est de forme arrondie et rigoureusement noire.

Museau : Le museau mesure à peine moins de la moitié de la longueur de la tête. La région sous-orbitaire est joliment ciselée. Le chanfrein est beaucoup moins profond que long.

Les côtés du museau sont parallèles, mais sa face antérieure forme une ligne incurvée pour rejoindre les côtés latéraux ; vu de face, le chanfrein ne doit donc pas avoir un aspect carré. Il est rectiligne, avec des sillons bien marqués au niveau de sa partie centrale.

Lèvres : Vue de face, la jonction des lèvres supérieures prend la forme d'un arc largement ouvert.

Elles sont peu développées en profondeur et la commissure des lèvres n'est pas visible. Les lèvres supérieures s'adaptent parfaitement aux lèvres inférieures, de sorte que le profil inférieur du museau se trouve défini par la mandibule. Le pourtour des lèvres est rigoureusement pigmenté de noir.

Mâchoires/dents : Normalement développées et d'apparence légère, elles s'emboîtent parfaitement les unes aux autres. La mandibule, dotée de branches droites, n'est ni proéminente, ni fuyante dans sa partie antérieure. Les arcades dentaires s'adaptent parfaitement et les incisives s'articulent en ciseaux. Les dents sont blanches et la denture développée et complète.

Yeux : Le regard est vif et attentif. Les yeux sont plus grands que la normale et de forme plutôt arrondie. Les paupières adhèrent parfaitement au globe oculaire, lequel ne doit pas être trop enfoncé dans l'orbite, mais plutôt à fleur de tête, quelque peu proéminent. Les deux yeux sont insérés sur un même plan presque frontal. Vus de face, ils ne doivent pas laisser entrevoir la sclère (partie blanche des yeux) ; l'iris est d'une couleur ocre foncée ; le contour des yeux et la troisième paupière sont pigmentés de noir.

Oreilles : De forme pratiquement triangulaire, leur largeur représente environ 1/3 de leur longueur. Les oreilles, attachées bien au-dessus de l'arcade zygomatique, sont pendantes le long des côtés du crâne et très peu relevées.

COU : Bien que le cou soit recouvert d'un poil épais, la démarcation de la nuque est bien visible. Le profil supérieur est arqué. La longueur du cou représente environ la moitié de la hauteur au garrot. Le cou est bien dressé, sans aucune peau lâche.

CORPS : La longueur mesurée entre la pointe de l'épaule et la pointe de la fesse dépasse d'1/3 la hauteur au garrot.

Ligne du dessus : Rectiligne jusqu'à l'attache de la queue.

Garrot : Légèrement sorti de la ligne du dessus.

Dos : Le dos mesure plus de la moitié de la hauteur au garrot.

Croupe : Située dans le prolongement de la ligne dorso-lombaire, la croupe est très large et longue, et présente un angle oblique de 10° sous l'horizontale.

Poitrine : Ample, profonde, bien développée et descendant jusqu'au-dessous des coudes, avec des côtes pas trop cintrées et une région sternale très longue.

QUEUE : Attachée dans le prolongement de la croupe, la queue est grosse à la racine et fine au niveau de la pointe. Elle dessine une belle courbe, dont l'extrémité retombe entre les hanches en touchant la croupe. On admet une queue recourbée sur le côté.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Globalement, les membres sont bien attachés au corps, bien d'aplomb et parallèles.

Epaule : La longueur représente environ 1/3 de la hauteur au garrot, avec des pointes d'épaules bien écartées et bien relâchées.

Bras : Plus long que l'omoplate, avec une bonne angulation.

Coude : Ni tourné vers l'intérieur, ni tourné vers l'extérieur.

Avant-bras : L'avant-bras est sec avec peu de muscles visibles mais une ossature assez robuste par rapport au format de la race.

Carpe (poignet) : Inscrit dans le prolongement vertical de l'avant-bras, le carpe est mobile et recouvert d'une peau fine, sans être noueux.

Métacarpe : Doté des mêmes caractéristiques que le carpe et vertical du fait de sa petite taille.

Pieds antérieurs : Les pieds sont de forme arrondie, les doigts bien serrés et arqués ; les coussinets sont pigmentés de noir et les ongles aussi, ou au moins foncés.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Ossature robuste. Vus de derrière, les membres sont parallèles et verticaux de la pointe de la fesse jusqu'au sol.

Cuisse : Très musclée, avec une ligne postérieure convexe. Son axe de haut en bas et d'arrière en avant est quelque peu oblique par rapport à la verticale.

Grasset (genou) : L'articulation est bien mobile, ni tournée vers l'intérieur, ni tournée vers l'extérieur.

Jambe : Présente une dépression à peine visible entre le tendon et l'os et une obliquité de 55° sous l'horizontale. La jambe est légèrement plus longue que la cuisse.

Jarret : L'angle antérieur du jarret est de 140°.

Métatarse : La distance qui sépare la pointe du jarret du sol représente un peu plus d'1/3 de la hauteur au garrot. Les métatarses sont positionnés bas et parfaitement d'aplomb.

Pieds postérieurs : Les pieds sont de forme arrondie, les doigts bien serrés et arqués ; les coussinets sont pigmentés de noir et les ongles aussi, ou au moins foncés.

ALLURES : Pas régulier, dégagé et rasant le sol, avec un trot aux foulées courtes et très rapides.

PEAU : Parfaitement appliquée aux différentes parties du corps, la peau est pigmentée de taches noires et lie-de-vin, en particulier au niveau du dos.

ROBE :

Qualité du poil : Le poil est fourni, brillant, luisant, lourd et soyeux, très long sur tout le corps et raide sur toute sa longueur, sans trace d'ondulations ou de boucles.

Au niveau du tronc, le poil doit être plus long que la hauteur au garrot et retomber lourdement jusqu'au sol comme une cape qui épouserait le tronc sans former d'ouverture, de flocons ou de mèches. Mèches et flocons sont admis au niveau des membres antérieurs, entre le coude et le pied, ainsi qu'au niveau des membres postérieurs, entre le grasset et le pied. Absence de sous-poil. Le poil est très long au niveau de la tête et du museau où il se fond avec la barbe, ainsi qu'en haut du crâne où il retombe pour se perdre dans le poil qui recouvre les oreilles. Au niveau de la queue, les poils retombent d'un seul côté du tronc, c'est-à-dire sur le flanc et la cuisse, jusqu'au niveau de l'articulation du jarret.

Couleur du poil : Le poil est d'un blanc pur, bien qu'on admette une teinte ivoire pâle. Les traces de nuances orange pâle sont admises mais non souhaitées et constituent une imperfection.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles de 21 à 25 cm.
Femelles de 20 à 23 cm.

Poids : entre 3 et 4 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

- Strabisme bilatéral (le sujet louche).
- Tronc exagérément long.

DEFAUTS GRAVES:

- Chanfrein busqué.
- Prognathisme inférieur prononcé.
- Mâles d'une taille supérieure à 26 cm ou inférieure à 19 cm.
Femelles d'une taille supérieure à 25 cm ou inférieure à 18 cm.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.
- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux.
- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une couleur autre que le noir.
- Prognathisme supérieur.
- Œil vairon.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle.
- Poil frisé.
- Toute teinte autre que le blanc à l'exception de l'ivoire pâle.
- Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.

N.B.:

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

ANATOMIE EXTERIEURE

